



Communiqué de presse

Luxembourg, le 25 août 2020

La Cour des comptes européenne examine si l'UE favorise l'internationalisation des petites et moyennes entreprises

Les PME sont indispensables pour l'économie de l'Union européenne. C'est pourquoi le soutien à leur développement, au sein du marché unique comme hors des frontières de l'UE, constitue un élément important de la stratégie globale de l'Union en matière de compétitivité. La Cour des comptes européenne entreprend un audit afin d'évaluer la cohérence de la stratégie d'internationalisation des PME adoptée par l'UE et l'efficacité des mesures prises jusqu'à présent.

Les petites et moyennes entreprises (PME), c'est-à-dire les entreprises de moins de 250 salariés, sont souvent considérées comme la cheville ouvrière de l'économie. Dans l'Union européenne, elles fournissent deux tiers des emplois dans le secteur privé et contribuent pour plus de la moitié à la production de l'économie. Toute mesure pour les aider à se développer et à internationaliser leurs activités commerciales peut donc avoir une incidence majeure sur l'emploi et sur la croissance.

Cependant, les PME se heurtent toujours à plusieurs obstacles pour accroître leur activité internationale et pour bénéficier du commerce transfrontalier. Parmi ces obstacles figurent notamment le manque de connaissance des marchés et des débouchés commerciaux étrangers,

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages de l'AuditInfo de la Cour des comptes européenne. Celle-ci est disponible dans son intégralité, en anglais, sur le site eca.europa.eu.

ECA Press

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu @EUAuditors eca.europa.eu

la complexité des règlements et des entraves administratives, et l'insuffisance des ressources disponibles pour l'internationalisation. Aider les entreprises à surmonter efficacement ces obstacles constitue une priorité pour l'UE, qui a lancé plusieurs initiatives ciblant les besoins des PME, notamment le réseau Entreprise Europe, l'initiative Startup Europe, un soutien apporté par l'instrument PME et par les Fonds structurels et d'investissement européens, ainsi que d'autres initiatives, qui relèvent du programme pour la compétitivité des entreprises et pour les petites et moyennes entreprises (COSME).

«Les PME sont la pierre angulaire de l'économie européenne. Surtout, elles peuvent se développer et, par suite, contribuer encore davantage à la croissance dans l'UE, en pénétrant sur de nouveaux marchés dans l'Union européenne et dans le monde», a déclaré **M^{me} Ivana Maletić, la Membre de la Cour des comptes européenne responsable de l'audit**. «Il est donc crucial de les inciter à opérer sur les marchés internationaux, et notre audit permettra précisément de déterminer si l'action de l'UE à cet effet porte ses fruits.»

L'UE a élaboré une stratégie et mis en place des mesures pour soutenir les PME et les aider à tirer profit du commerce et de la coopération transfrontaliers. En 2008, le «Small Business Act» a donné le coup d'envoi de la politique globale de l'UE en faveur de l'internationalisation des PME, au sein comme en dehors du marché unique. Trois ans plus tard, la Commission européenne a publié sa communication intitulée «Small Business, Big World», qui définissait la stratégie de l'UE en faveur de l'internationalisation des PME. Cette stratégie avait pour objectif de conférer de la cohérence aux multiples actions et instruments qui visent, avec des approches et des objectifs très divers, à soutenir la croissance internationale des PME européennes. Elle énonçait également les principes qui doivent régir toute initiative mise en place au niveau de l'UE dans ce domaine.

L'audit, qui vient de commencer, est centré sur le soutien apporté par l'UE pour aider les PME à accéder aux marchés internationaux. Il consistera à examiner comment deux actions clés gérées directement par la Commission européenne (le réseau Entreprise Europe et l'initiative Startup Europe) ont plus particulièrement contribué à la réalisation des objectifs de l'UE en la matière. Les auditeurs apprécieront notamment:

- o dans quelle mesure la stratégie de l'UE en faveur de l'internationalisation des PME est cohérente;
- o l'efficacité de la coordination au niveau de l'UE des actions existantes;
- o dans quelle mesure elles complètent bien les initiatives nationales.

Remarques à l'intention des journalistes

L'«internationalisation» est le processus qui consiste à renforcer la présence des entreprises sur les marchés internationaux, principalement au moyen des exportations, mais également dans le cadre des importations et de la coopération technique. Ces marchés internationaux peuvent être internes au marché unique de l'UE ou situés dans des pays tiers.

L'AuditInfo publiée ce jour fournit des informations sur une activité d'audit en cours, relative au soutien de l'UE en faveur de l'internationalisation des PME. L'audit devrait s'achever au second semestre de 2021. Les AuditInfos s'appuient sur les travaux préparatoires à un audit et ne doivent pas être considérées comme des observations, des conclusions ou des recommandations

d'audit. Elles sont disponibles dans leur intégralité, en anglais, sur le site internet de la Cour des comptes européenne (eca.europa.eu).

Cette année, la Cour des comptes européenne a publié des rapports spéciaux sur l'[instrument PME](#) et sur les [instruments de défense commerciale de l'UE](#). D'ici à la fin de 2021, elle prévoit également d'évaluer si le soutien apporté au titre du Fonds européen de développement régional est efficace lorsqu'il s'agit d'améliorer la compétitivité des PME ainsi que leur degré de préparation pour affronter l'avenir.

Pour obtenir des informations sur les mesures prises par la Cour des comptes européenne en raison de la pandémie de COVID-19, veuillez cliquer [ici](#).

Contact presse pour cette AuditInfo

Vincent Bourgeois – E: vincent.bourgeois@eca.europa.eu

T: (+352) 4398 47502 / M: (+352) 691 551 502